

Formation Did@cTIC

I. LE DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DES ENSEIGNANT-E-S DE L'UNIVERSITE DE FRIBOURG

A l'Université de Fribourg, le Centre de Didactique Universitaire a reçu la mission de contribuer à la qualité de l'enseignement en proposant des formations, des activités d'accompagnement et de l'information aux professeurs, professeurs, collaborateurs et collaboratrices qui le souhaitent. Le Centre de Didactique Universitaire est également une unité académique qui réalise des recherches et des publications.

Dans cette brochure, nos offres de formation sont présentées. L'ensemble des autres activités sont détaillées sur notre site web : <http://www3.unifr.ch/didactic/fr/>. En vous abonnant au fil RSS de notre blog (<https://blog.unifr.ch/didactic/>) et/ou à notre mailing list (<https://lists.unifr.ch/sympa/subscribe/postdidac>), vous pourrez recevoir des informations régulièrement mises à jour.

Le dispositif Did@cTIC propose une offre de formation riche et adaptée à différents besoins :

- **la journée bilingue « Débuter dans l'enseignement | Start in die Lehre »** destinée aux personnes qui commencent une activité d'enseignement à l'Université de Fribourg ;
- **des modules de base** qui proposent une introduction sur trois thématiques centrales : enseignement et apprentissage, évaluation des apprentissages et de son enseignement, développement professionnel et gestion du travail académique ;
- **des modules à option** adaptés chaque année et offerts notamment en collaboration avec les Universités de Genève, Lausanne, Neuchâtel et l'EPFL, qui permettent de réaliser des objectifs précis et concrets de perfectionnement : utiliser des méthodes d'enseignement interactives, évaluer à l'aide de grilles critériées, gérer les conflits, etc. ;
- **le module « Travail sur sa pratique »** qui fournit l'occasion d'analyser en profondeur sa pratique d'enseignement et qui stimule l'échange avec les pairs.

Notre programme de formation est organisé partiellement à distance, afin qu'il soit aussi accessible à des personnes travaillant à plein temps. Les méthodes adoptées sont innovantes pour offrir aux enseignant-e-s de l'enseignement supérieur l'occasion d'expérimenter et de critiquer de nouvelles modalités d'enseignement. Nous faisons appel à des expert-e-s venant de Suisse et de l'étranger. La formation de base est assurée parallèlement en français et en allemand et la palette des modules à option est étoffée chaque année.

Cette brochure présente plus en détails le dispositif Did@cTIC ainsi que les offres pour l'année académique 2018-2019. Si nos formations vous intéressent ou si avez des questions par rapport aux parcours possibles, n'hésitez pas à nous contacter, notre équipe sera très heureuse de vous rencontrer.

Prof. Bernadette Charlier Pasquier
Directrice du Centre de Didactique Universitaire

II. LE DISPOSITIF DE FORMATION DID@CTIC

Pourquoi ?

Pour développer les compétences professionnelles d'un-e enseignant-e de l'enseignement supérieur :

- concevoir et planifier des activités d'apprentissage
- utiliser des méthodes d'enseignement et d'apprentissage variées
- accompagner des étudiant-e-s ou des groupes d'étudiant-e-s dans leur apprentissage
- adapter ses méthodes d'enseignement et d'évaluation aux différences interindividuelles (genre, contexte culturel, ...) entre étudiant-e-s
- évaluer les apprentissages des étudiant-e-s
- évaluer son propre enseignement
- contribuer efficacement aux tâches académiques
- analyser son environnement professionnel et développer des stratégies appropriées
- engager une réflexion, tant sur son activité d'enseignement que sur son développement professionnel

Pour qui ?

Enseignant-e-s ou futur-e-s enseignant-e-s du degré supérieur (Université ou HES/HEP), titulaires d'un master ou d'un titre jugé équivalent et venant de toutes les disciplines.

Comment ?

Le dispositif de formation Did@cTIC articule des activités en présence (journées de formation) et des activités à distance (travaux de validation). Celles-ci sont proposées dans chaque module de manière à garantir un suivi permettant à chaque participant-e de mener à bien son projet professionnel. Cette articulation présence-distance se fait avec le support d'une plateforme d'enseignement à distance (Moodle) et un tutorat individuel et de groupe adapté, dans la mesure du possible, aux besoins et aux disponibilités de chacun-e.

Où ?

Université de Fribourg, bâtiment PER21 (Bd de Pérolles 90, 1700 Fribourg)

Combien ?

Pour le corps enseignant de l'Université de Fribourg, la formation est gratuite. Elle également ouverte aux personnes externes. Dès lors, un forfait est facturé pour les filières complètes : CHF 9'800.- pour le diplôme (DAS) et CHF 4'900.- pour le certificat (CAS). Dans le parcours « à la carte », chaque module de base coûte CHF 750.- et chaque module à option coûte CHF 250.- par journée de formation en présence.

Pour les personnes externes à l'UniFR, les frais d'inscription sont perçus **avant le début du module**. Une facture est envoyée par le Centre de Didactique Universitaire.

Les participant-e-s qui défendent leur travail de fin d'étude (certificat ou diplôme) paient une **taxe d'inscription de CHF 150.-**. Une facture est envoyée par le Centre de Didactique Universitaire **avant la soutenance**.

Les trois parcours de formation possibles

	DIPLOME (DAS)	CERTIFICAT (CAS)	PARTICIPATION « à la carte »
Modules de base	9 ECTS	9 ECTS	3 ECTS par module
Modules à option	8 ECTS	-	1 ou 2 ECTS par module
Module « Travail sur sa pratique »	2 ECTS	2 ECTS	2 ECTS
Accompagnement individuel	2 ECTS	2 ECTS	-
Travail de fin d'étude	9 ECTS	2 ECTS	-
TOTAL	30 ECTS	15 ECTS	-

Modules de base et modules à option

L'offre de formation est structurée en trois axes : A. Enseignement et apprentissage ; B. Evaluation des apprentissages et des enseignements ; C. Développement professionnel et gestion du travail académique. Chaque axe comprend un module de base et différents modules à option permettant d'approfondir un aspect du domaine. De plus, dans chaque axe, certains modules à option sont orientés vers les aspects pédagogiques et d'autres vers les aspects technologiques.

Module « Travail sur sa pratique »

Ce module comprend deux activités complémentaires :

- la participation aux communautés de pratique
- l'analyse de situations d'enseignement concrètes (interview ou autoscopie)

Accompagnement individuel

Un accompagnement individuel est prévu pour chaque participant-e. Il est destiné à **l'aider dans l'explicitation et le développement de son projet professionnel**, mais aussi à le ou la **guider dans le choix du parcours de formation et dans la sélection des modules à option**. Plusieurs personnes de références de l'équipe Did@cTIC sont disponibles tout au long de la formation.

Dans le cadre du certificat et du diplôme, **2 ECTS** sont attribués aux participant-e-s pour l'implication personnelle dont ils ou elles font preuve à l'égard de leur formation continue. Ces 2 ECTS sont octroyés sur la base de deux activités réalisées par les participant-e-s :

- l'élaboration d'un **dossier d'apprentissage**, déposé un mois avant la soutenance du travail de fin d'étude, qui revêt une double utilité : d'une part, faire le point sur les apprentissages réalisés tout au long du parcours de formation ; d'autre part, rassembler les preuves de la validation du nombre de crédits ECTS nécessaires pour l'obtention du certificat ou du diplôme ;
- la **présence à au moins une défense de travail de fin d'étude** durant son parcours de formation et avant sa propre soutenance, afin de mieux se préparer pour sa présentation finale et d'approfondir une thématique ou découvrir de nouvelles pratiques.

Travail de fin d'étude

Selon l'approche individualiste privilégiée dans le dispositif Did@cTIC, le travail de fin d'étude constitue la concrétisation d'un projet personnel. Il s'agit d'un travail utile à la pratique professionnelle. Le travail est rédigé et défendu oralement devant un jury. Il peut prendre différentes formes : conception et expérimentation d'un dispositif de formation, recherche-évaluation, portfolio d'enseignement et/ou de recherche, etc. Le travail de certificat vaut 2 ECTS et le travail de diplôme 9 ECTS.

III. LES OFFRES POUR L'ANNEE 2018-2019

Vous trouverez ci-dessous une brève description de la journée « Débuter dans l'enseignement | Start in die Lehre » ainsi que des trois modules de base (A-B-C) et du module « Travail sur sa pratique ». Un calendrier récapitule également les dates des divers modules. Des informations plus détaillées, ainsi que l'offre complète des modules à option, sont disponibles sur notre site web : <http://www3.unifr.ch/didactic/fr/formation/description-des-modules/>.

Journée « Débuter dans l'enseignement | Start in die Lehre »

Ce module d'une journée est destiné aux personnes qui débutent une activité d'enseignement à l'Université de Fribourg. Il propose une introduction générale aux principales questions qui peuvent surgir à ce moment clé de la carrière académique.

La journée est organisée en 3 axes :

- l'enseignement : Quelle est ma vision de l'enseignement ? Comment planifier mon enseignement ? Quels outils puis-je utiliser ? A quoi faut-il être attentif-ve en premier lieu ?
- mon rôle d'enseignant-e : Quelle est ma représentation de mon environnement de travail ? Quel soutien puis-je rechercher et apporter au sein de l'équipe des collègues ? Comment me présenter devant les étudiant-e-s ?
- les technologies pour l'enseignement : Quel type de soutien puis-je recevoir de la part de l'institution ? Quelles sont les personnes de contact ? Quelles sont les ressources à ma disposition ? Ces questions sont traitées en collaboration avec le Centre NTE – Nouvelles Technologies et Enseignement de l'UniFR.

Ce module est donné de manière bilingue (français-allemand), avec des moments de travail en sous-groupe dans chaque langue séparément. Tou-te-s les participant-e-s doivent donc comprendre à la fois le français et l'allemand, afin que chacun-e puisse s'exprimer dans sa langue préférée.

Compétences visées

- Découvrir et appliquer des outils pour planifier son enseignement
- Mener une réflexion sur sa vision et sa pratique de l'enseignement
- Initier une stratégie pour rassembler et utiliser les ressources disponibles pour mener à bien ses tâches d'enseignement

Module A. Enseignement et apprentissage (3 ECTS)

Ce module propose d'abord une réflexion sur la conception de l'apprentissage de chaque participant-e. Mieux comprendre ce qui compte dans sa propre histoire d'apprenant-e permet ensuite, comme enseignant-e, de se situer et de relativiser son approche par rapport à celle de ses étudiant-e-s. Il s'agit également de pouvoir tirer parti des théories de l'apprentissage pour concevoir des scénarios pédagogiques adaptés aux étudiant-e-s. Un carnet de bord permet de garder une trace de ses premières réflexions et de découvrir les richesses de cet outil.

Par ailleurs, ce module prépare les participant-e-s à la conception d'un scénario pédagogique : décrire et diversifier les objectifs d'apprentissages, choisir des méthodes d'enseignement et concevoir des activités d'apprentissage adaptées à ces objectifs, susciter et soutenir la motivation des étudiant-e-s, etc. Des outils simples à utiliser ainsi qu'une démarche en deux temps, à la fois individuelle et collaborative, permettent de construire pas à pas un premier scénario pédagogique pour l'un de ses enseignements.

La méthode pédagogique adoptée permet aux participant-e-s d'expérimenter la valeur ajoutée de l'approche dite de la "classe inversée". Ainsi des lectures et des activités individuelles sont proposées en préparation ou en prolongement des séances en présence. Ces dernières sont consacrées principalement à la réalisation d'activités pratiques en groupes (discussions et échanges d'expériences, analyses de cas, etc.). **Entre les deux premières séances en présence, il est demandé à tous les participant-e-s de planifier une demi-journée pour réaliser des lectures et des activités à distance.**

Compétences visées

- Mener une réflexion conjointe sur l'apprentissage et l'enseignement
- Appliquer des modèles et grilles d'analyses relatifs aux objectifs poursuivis et aux méthodes mises en œuvre dans l'enseignement ainsi qu'à la motivation des étudiant-e-s
- Concevoir un scénario pédagogique complet

Module B. Evaluation des apprentissages et des enseignements (3 ECTS)

D'une part, ce module fournit les fondements qui permettront à l'enseignant-e de mieux concevoir et mettre en œuvre l'évaluation des apprentissages de ses étudiant-e-s. On s'interrogera non seulement sur les objets de l'évaluation (Qu'évalue-t-on? Quel est le lien de l'évaluation avec les objectifs poursuivis?), mais aussi sur les fonctions de l'évaluation. Puis les étapes de construction d'une évaluation seront passées en revue, de même que la conception des critères et des échelles d'évaluation. Enfin, on discutera des critères de qualité d'une évaluation, ainsi que des biais possibles et des solutions pour y remédier.

La méthode pédagogique adoptée permet aux participant-e-s d'expérimenter la valeur ajoutée de l'approche dite de la "classe inversée". Ainsi des lectures et des activités individuelles sont proposées en préparation ou en prolongement des séances en présence. Ces dernières sont consacrées principalement à la réalisation d'activités pratiques en groupes (discussions et échanges d'expériences, analyses de cas, etc.). **Entre les deux premières séances en présence, il est demandé à tous les participant-e-s de planifier une demi-journée pour réaliser des lectures et des activités à distance.**

D'autre part, ce module thématise la question de l'évaluation de l'enseignement. La démarche de l'Université de Fribourg est présentée à titre illustratif. Suite à cela, des approches variées, complémentaires aux questionnaires remplis par les étudiant-e-s, sont évoquées. Chaque participant-e est invité-e à envisager des options variées pour évaluer son enseignement et à construire un instrument d'évaluation personnel.

Compétences visées

- Concevoir et critiquer une activité d'évaluation des apprentissages des étudiant-e-s
- Mener une réflexion sur l'évaluation de son propre enseignement en utilisant des approches variées

Module C. Développement professionnel et gestion du travail académique (3 ECTS)

Durant les dernières années, la profession d'enseignant-e du degré supérieur a connu de nombreux changements : transformation des modalités d'interaction avec les étudiant-e-s et avec les collègues, usage des technologies, mise en œuvre d'une évaluation de son propre enseignement, développement et animation d'équipes de recherche, gestion de projets, mise en œuvre de projets d'innovation pédagogique, etc. Dans un tel contexte, un-e enseignant-e est appelé-e à agir à la fois sur le plan institutionnel et sur le plan individuel. C'est pourquoi ce module est divisé en deux parties et conjugue des aspects d'analyse de son propre développement professionnel et d'analyse organisationnelle.

Partie « Développement professionnel » : Dans une approche individuelle, il est important pour chaque enseignant-e de pouvoir mener sa propre réflexion sur son développement professionnel. Cette partie du module propose une introduction théorique à la notion de développement professionnel en présentant des modèles d'analyse et des résultats de recherche. Des outils de valorisation de son expérience et de ses compétences sont également présentés, en particulier le portfolio d'enseignement et/ou de recherche, qui est de plus en plus couramment exigé dans les universités et les hautes écoles. Chaque participant-e est invité-e à mener une réflexion personnelle, en interaction avec les pairs.

Partie « Analyse institutionnelle » : Les transformations touchant l'enseignement supérieur (mise en place de la réforme de Bologne et des systèmes de gestion de la qualité, transformation des modalités de gouvernance, etc.) ne concernent pas que les directions des établissements. Elles concernent aussi directement tous les acteurs concernés et, en particulier, les enseignant-e-s qui sont appelés à contribuer à la conception de ces changements, à leur gestion et à leur évaluation. Cette

partie du module a pour intention de préparer les participant-e-s à mieux comprendre ces changements, les analyser et les gérer. Les méthodes pédagogiques allient lectures et activités préparatoires, exposés, réflexion individuelle, travail en petits groupes, analyses de cas, etc.

Compétences visées

- Initier une réflexion sur son propre développement professionnel (indicateurs et conditions)
- Connaître et appliquer des outils permettant d'identifier et de valoriser ses expériences et compétences (questionnaire d'auto-évaluation, portfolio)
- Engager une démarche de formalisation de son développement professionnel et de valorisation de ses expériences et compétences à travers une ébauche de portfolio de développement professionnel
- Comprendre les notions de changement et d'innovation
- Analyser des situations de changement à l'aide d'outils appropriés
- Gérer un processus de changement dans lequel on est impliqué

Module « Travail sur sa pratique » (2 ECTS)

Ce module comprend deux activités complémentaires:

- la participation aux communautés de pratique (CoPs)
- l'analyse de situations d'enseignement concrètes (interview ou autoscopie)

Les CoPs sont des groupes d'échange et d'analyse des pratiques professionnelles destinés aux enseignant-e-s du degré supérieur. Les groupes se réunissent 4 fois pendant l'année académique pour des séances de 2h30 environ. Les thématiques abordées sont déterminées lors de la première réunion sur la base des situations-problèmes apportées par les participant-e-s. Les échanges sont complétés par la rédaction d'un carnet de bord collaboratif.

L'analyse de situations est réalisée lors d'une activité à choix : interview (constitution de binômes et observation mutuelle d'une séquence d'enseignement avec feedback) ou autoscopie (analyse individuelle d'une séquence d'enseignement filmée).

Compétences visées

- Réfléchir sur sa propre pratique d'enseignement
- Développer une discussion commune, à partir de ses expériences et de celles d'autres apprenant-e-s
- Analyser un aspect spécifique et significatif de sa pratique d'enseignement

Calendrier

Module de base A	Module de base B	Module de base C	Module « Travail sur sa pratique »
LU 03.09.18 (9h00-12h30)*	MA 04.09.18 (9h00-16h30)*	JE 11.10.18 (9h00-12h30)	MA 11.09.18 (16h30-18h00)
LU 10.09.18 (9h00-16h30)	MA 11.09.18 (9h00-10h30) (11h00-12h30)	JE 08.11.18 (9h00-12h30)	Autres dates fixées en fonction des agendas des participant-e-s
JE 06.12.18 (13h00-14h30)	JE 06.12.18 (15h00-16h30)	VE 23.11.18 (9h00-16h30)	

*** Entre les deux séances du mois de septembre : il est demandé à tous les participant-e-s de planifier individuellement une demi-journée pour réaliser des lectures et des activités à distance en vue de la deuxième séance présentielle de chaque module.**

Ces modules sont également organisés en allemand. Les informations (descriptifs et dates) se trouvent sur notre site web : <http://www3.unifr.ch/didactic/fr/formation/description-des-modules/>.

Modules à option

Les modules à option auront lieu entre janvier et juin 2019. Le programme sera publié à la fin octobre 2018. Les inscriptions seront ouvertes à partir du 2 novembre.

IV. INFORMATIONS PRATIQUES

Centre de Didactique Universitaire

Bureaux E324-E328
Bd de Pérolles 90
1700 Fribourg
Courriel : didactic@unifr.ch
Site web : <http://www3.unifr.ch/didactic/fr/>

Une équipe pour répondre à vos questions

Prof. Bernadette Charlier, responsable du Centre de Didactique Universitaire :
bernadette.charlier@unifr.ch, 026/300.75.50
Dr Marie Lambert, conseillère pédagogique : marie.lambert@unifr.ch, 026/300.75.51

Inscription

Délais :

- Inscription au certificat (CAS) ou au diplôme (DAS) : lundi 20 août 2018
- Inscription à des modules isolés (parcours « à la carte ») : 7 jours avant le début du module en question
- Inscription à la journée « Débuter dans l'enseignement - Start in die Lehre » : 10 jours à l'avance

Les inscriptions seront ouvertes à partir du 4 juin 2018.

Le nombre de places par module est limité (entre 12 et 20). Les places sont attribuées dans l'ordre d'arrivée des inscriptions par courriel.

Procédure : <http://www3.unifr.ch/didactic/fr/formation/inscription/>

Désinscription

Les désinscriptions doivent se faire par courriel au plus tard **10 jours** avant le début du module concerné. Pour toute désinscription intervenant après ce délai, un **forfait de CHF 150.-** est facturé (sauf cas de force majeure).

Les personnes ayant payé des frais d'inscription sont intégralement remboursées, pour autant que leur désinscription intervienne jusqu'à **10 jours** avant le début du module. Passé ce délai, le **forfait de CHF 150.-** est déduit du montant remboursé.